

LÉGISLATURE 2020-2025 RÉSOLUTION PR-1479 SÉANCE DU 18 MAI 2022

Approbation du budget 2022-2023 du Grand Théâtre de Genève (PR-1479)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

conformément à l'article 10, alinéa 6, lettre b) du statut du Grand Théâtre de Genève,

sur proposition du Conseil administratif,

à l'unanimité, soit par 53 oui

approuve le budget de la saison 2022-2023 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève.

Certifié conforme:

La Secrétaire:

Fabienne Beaud

Le Président:

Amar Madani